

# Seuil de Naurouze / Castelnaudary

## Le Canal des 2 Mers à vélo



D'écluses en écluses, le chemin de halage du canal nous conduit au cœur du Lauragais. Le seuil de Naurouze se situe sur la ligne de partage des eaux Atlantique / Méditerranée ; c'est un point clef du Canal du Midi qu'alimente ici la fameuse rigole de la plaine. Le canal nous conduit à Castelnaudary, capitale du cassoulet, avec son avant-port et son grand bassin, le plus grand du canal du Midi. Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire, conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

### L'itinéraire

Chemin de halage non aménagé

### Hors itinéraire

[Voie verte de la rigole de la Plaine](#) jusqu'au lac de St-Férréol.

#### ⚠ Attention

Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire, conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

Le cycliste parcourt le tronçon choisi sous sa responsabilité, et selon toutes les règles de prudence qui s'imposent; il doit respecter le cas échéant les règles édictées par le Code de la route (notamment en cas de franchissement de voies ouvertes à la circulation motorisée)

**Départ**  
Seuil de Naurouze

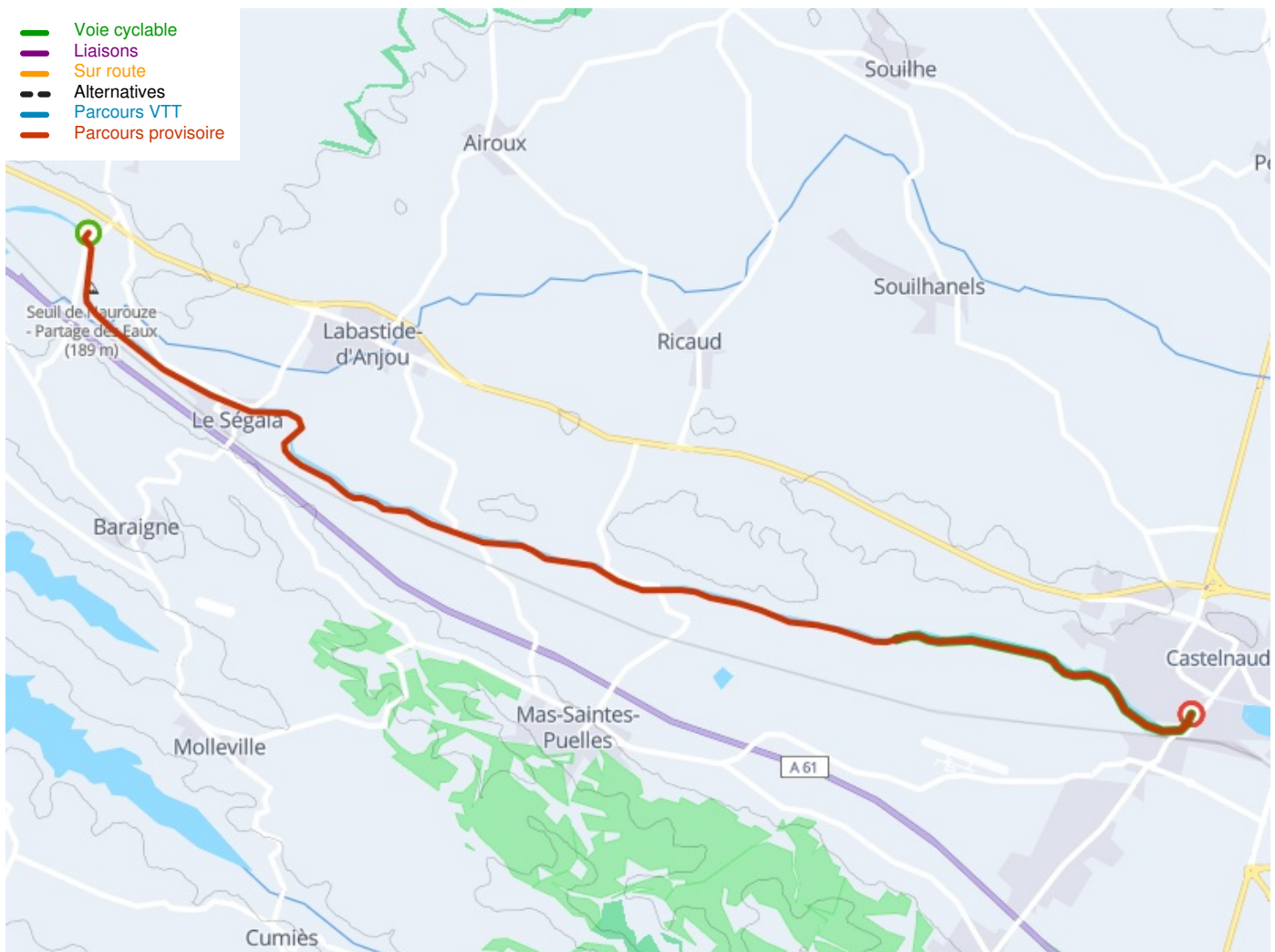
**Arrivée**  
castelnaudary

**Durée**  
49 min

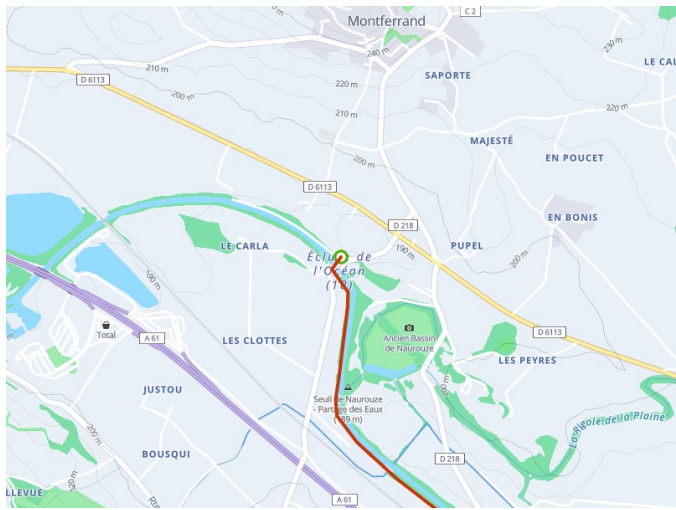
**Distance**  
12,95 Km

**Niveau**  
J'ai l'habitude

**Thématique**  
Au cœur des vignes, Au fil de l'eau



**Départ**  
Seuil de Naurouze



**Arrivée**  
castelnaudary

